



DEMANDE D'EXTRAIT DE BAPTÊME

La loi française dite loi « RGPD » (Règlement Général sur la Protection des Données personnelles) nous impose une procédure stricte : **cette demande est établie exclusivement au nom de la personne qui en fait la demande** (sauf pour les personnes mineures, voir cadre grisé).

☞ **Pour établir un extrait d'acte de baptême**, je fournis les renseignements suivants :

La raison de ma demande¹

Prénoms²

NOM³

Né(e) le à

Baptisé(e)⁴ le à

.....

Fils ou fille de⁵

Et de⁶

Domiciliés à cette époque à

☞ **Si l'extrait de baptême est demandé pour une personne mineure**, seule une personne exerçant l'autorité parentale à son égard peut faire cette demande. **Indiquer ci-dessus les renseignements concernant la personne mineure.**

Les autres renseignements (téléphone, mail, photocopie de la carte d'identité et l'adresse de l'enveloppe) sont ceux de la personne qui exerce cette autorité parentale.

Je soussigné(e),, atteste exercer l'autorité parentale à l'égard du mineur désigné ci-dessus pour lequel je demande cet extrait de baptême⁷.

Date Signature

☞ **Je joins** à mon courrier **une photocopie de ma carte d'identité ET une enveloppe affranchie** à mon adresse.

☞ Notre notaire paroissiale peut avoir besoin de précisions complémentaires pour trouver l'acte de baptême demandé.

Pour aider à cette recherche, vous pouvez me contacter par :

Téléphone **Email**

Adresse :

☞ **Demande à envoyer par courrier postal à :**

Paroisse SPCN, Maison paroissiale, 63 rue du Tour de Ville, 14150 OUISTREHAM

☞ **Dater et signer cette demande d'extrait de baptême :**

Date Signature

¹ Par exemple : Être parrain ou marraine ; connaître la date et le lieu de mon baptême ; préparation à la confirmation ; inscription au catéchisme...

² Dans l'ordre de l'état civil.

³ NOM de famille à écrire en CAPITALES

⁴ **Si la date et le lieu ne sont pas connus, indiquer les renseignements les plus précis possibles.**

⁵ Prénom usuel et NOM DU père

⁶ Prénom usuel et NOM DE JEUNE FILLE de la mère